



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Division de la formation  
Service scolarité PASS-LAS



FACULTÉ DE SANTÉ



## NOTE DE RENTRÉE AUX INSCRITS EN LAS 1

Licences Accès Santé – Option santé – 10 ECTS

Année universitaire 2023/2024

Mesdames, Messieurs les étudiants,

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des indications détaillées ci-dessous, qui vous seront utiles à la préparation de votre rentrée de l'année universitaire 2023/2024.

### PRÉAMBULE

Les LAS 1 sont une des modalités d'accès aux formations de médecine, de maïeutique, d'odontologie ou de pharmacie (MMOP).

Selon les modalités votées par l'établissement, les Licences Accès Santé sont composées :

- ✓ D'une majeure : licence 60 ECTS
- ✓ D'une mineure : option santé 10 ECTS (\*)

### LICENCES 1 2023-2024 DONNANT ACCÈS À MMOP

Filières ouvertes	
<b>Université Toulouse 1 Capitole</b>	
Administration économique et sociale	MMOP
Droit	MMOP
Droit – antenne Montauban	MMOP
Economie	MMOP
<b>Université Toulouse 3 Paul Sabatier</b>	
Chimie	MMOP
Electronique, énergie électrique, automatique	MMOP
Génie civil	MMOP
Informatique	MMOP
Mathématiques	MMOP
Sciences et humanités	MMOP
Mécanique	MMOP
Physique-Chimie	MMOP
Physique	MMOP
Sciences de la vie	MMOP
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	MMOP
<b>Institut national universitaire Champollion</b>	
Droit	MMOP
Droit et Gestion	MMOP
Electronique, énergie électrique, automatique	MMOP
Informatique	MMOP
Lettres	MMOP
Mathématiques	MMOP
Physique, chimie	MMOP
Psychologie	MMOP
Sciences de la vie	MMOP
Langues étrangères appliquées affaires et commerce international	MMOP
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	MMOP

## **INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES A LA FACULTÉ DE SANTÉ DE L'UT3**

Vous êtes actuellement inscrit en LAS1, dans votre établissement de rattachement UT1, INUC ou UT3.

**Nous allons procéder à votre double inscription administrative en LAS1 à la Faculté de Santé.** La liste des inscrits sera affichée sur le site internet de la faculté de santé fin octobre.

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier que vous êtes sur une des listes publiées. Dans le cas contraire, vous devez le signaler à [las.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:las.gestion@univ-tlse3.fr)

La scolarité LAS vous communiquera ensuite votre numéro étudiant par mail qui vous permettra de créer votre compte ENT et accéder à la plateforme Moodle.

**Les étudiants UT1 et INUC devront activer leur compte numérique UT3** sur <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui leur permettra d'accéder à un ensemble d'outils et de services de l'université via l'ENT : dossier étudiant, certificat de scolarité, messagerie étudiante, plateforme pédagogique Moodle UT3 pour accéder aux enseignements.

**Rappel à la réglementation :** Les étudiants qui auraient déjà fait valoir leurs 2 chances à candidater à MMOP au cours d'un cursus antérieur (PCEM1-PCEP1-PACES-PASS-LAS) n'ont pas le droit de s'inscrire en LAS1 en 2023/2024. Si tel était le cas, l'étudiant doit impérativement procéder aux démarches de désinscription dans les plus brefs délais ; dans le cas contraire il recevra une décision d'irrecevabilité à toute candidature à l'accès à MMOP et ne pourra en aucun cas être admis dans une de ces formations.

## **COMMUNICATION AVEC LES ETUDIANTS**

### SITE INTERNET

En ce début d'année vous trouverez sur le site internet de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr> Calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances.

### MOODLE

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire du LAS y seront répertoriées. Il est actualisé tout au long de l'année, il vous appartient de le consulter régulièrement. (*Calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, emplois du temps, examens, résultats...*).

### MESSAGERIE ÉTUDIANTE (compte numérique – ENT)

**TRES IMPORTANT : seule votre adresse institutionnelle « prenom.nom@univ-tlse3.fr » sera considérée comme officielle.**

Des informations importantes pouvant être envoyées à cette adresse, il vous appartient de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.

### CONTACT SCOLARITÉ

Votre scolarité pour l'option santé est gérée par le service scolarité LAS situé au bâtiment administratif A0 au 1<sup>er</sup> étage :

- *Horaires d'ouverture* : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (Fermé au public les mercredis et vendredis).

Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

- *Contact mail* : [las.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:las.gestion@univ-tlse3.fr)

## **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

**Les cours dématérialisés** de l'option santé seront accessibles **mi-novembre 2023** sur Moodle, le forum et les réponses aux questions seront ouverts début janvier 2024.

**Les cours d'accompagnement** organisés en **visioconférence** débuteront **le 21 novembre 2023**, le planning et le lien visio seront sur Moodle.

Les enseignements seront accessibles sur la plateforme MOODLE de l'UT3 :  
<https://moodle.univ-tlse3.fr/>

Cliquer sur « Santé », « L.AS – Licence Accès Santé – Mineure santé ».

Vous devrez vous inscrire à vos cours. Une fiche d'aide pour les étudiants y est accessible sur le site de la faculté de santé dans la rubrique informations rentrée universitaire :  
<https://sante.univ-tlse3.fr/informations-scolarite-l-as>

**Les étudiants ne doivent pas se déplacer à la faculté, tous les enseignements de l'option santé sont organisés en distanciel, via l'application MOODLE de l'UT3.**

Une réunion d'information est programmée en présentiel (**Faculté de santé Département de Pharmacie Amphi 1, 35 chemin des Maraîchers**) et en visioconférence (**le lien sera déposé sur le site le jour même**) :

**le lundi 16 octobre 2023 à 18h00.**